



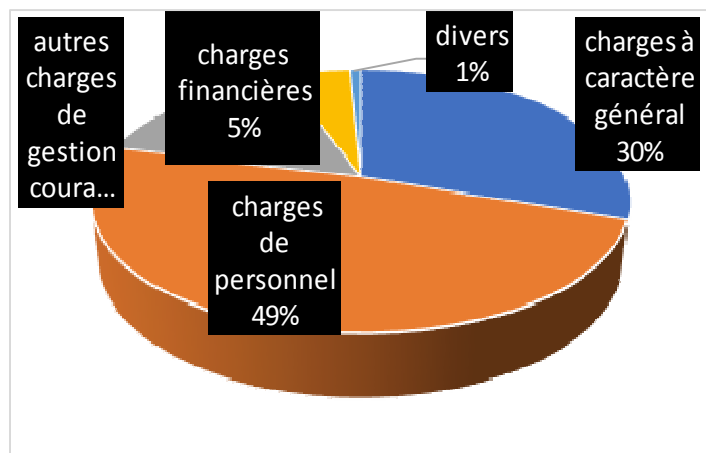
INFORMATIONS BUDGÉTAIRES

L'extension de l'école publique a été livrée début 2017, l'essentiel des investissements de 2017 a donc été lié à cette opération. En contrepartie nous avons aussi touché l'ensemble des subventions associées. L'autre grand poste de dépense a concerné la voirie. Nous avons mis en place un programme pluri-annuel pour la réfection de nos routes en déterminant des priorités afin d'éviter le saupoudrage de petites réparations. En 2017, nous avons aussi lancé une étude pour une future cantine. Ce travail va se continuer en 2018, pour une réalisation envisageable en 2019.

Le Bilan 2017

Fonctionnement

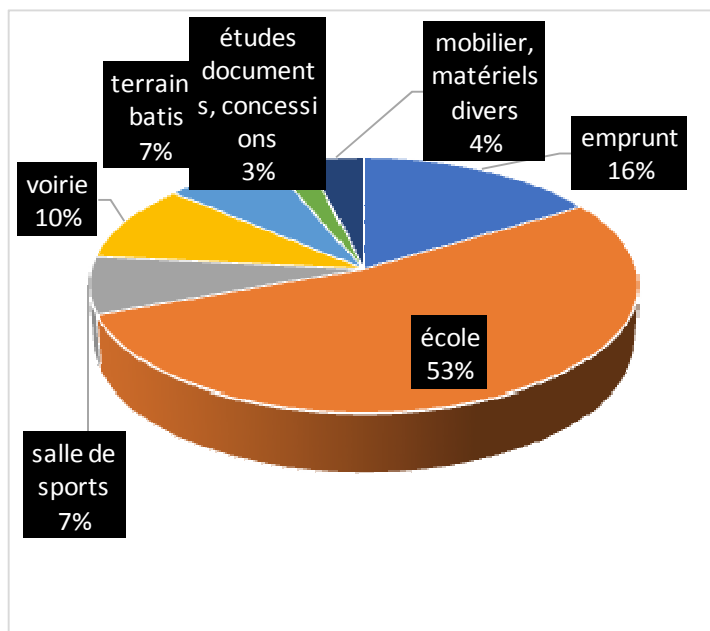
Les dépenses totales de fonctionnement sont d'environ 1 000 000€ et les recettes d'environ 1 100 000 € représentant donc un excédent de 110 000 €. Ces dépenses et recettes sont réparties de la manière suivante :



Côté des dépenses, la moitié du budget environ correspond aux dépenses de personnel, les charges générales, qui correspondent aux dépenses courantes ont augmenté en 2017, notamment suite à des réparations à effectuer sur des véhicules communaux. Les recettes sont relativement stables (l'augmentation est de 1% par rapport à 2017). La baisse des dotations reste compensée par les dotations de péréquation qui viennent aider les communes aux ressources les plus faibles.

Investissements

Pour 2017, les dépenses d'investissements ont représenté environ 480 000 €, réparties de la manière suivante, en dehors du remboursement du capital des emprunts :



Les orientations pour 2018

Fonctionnement

Pour la première fois depuis trois ans, les taux d'imposition locaux vont augmenter cette année de 1%. Cette augmentation limitée est justifiée par l'augmentation continue des services offerts à la population. Par ailleurs, les réformes mises en place par le gouvernement vont conduire à une diminution de 30 % cette année de la taxe d'habitation, diminution qui va concerner 94% des foyers Coësmois. Pour le reste, l'arrêt des TAP à la prochaine rentrée et la fermeture d'une classe vont conduire à une diminution des frais de personnels. Enfin, nous allons continuer à limiter au maximum nos dépenses courantes.

Investissement

2018 va être une année sans grand investissement nouveau. Nous allons continuer les travaux de voirie, recouvrir d'enrobé une partie de la cour de l'école maternelle et son préau, continuer les études pour la cantine.

Un nouveau budget est mis en place pour la réalisation du lotissement des Hys qui devrait démarrer avant la fin de l'année.

☑ Le 20 avril 2018 à 18h30 aura lieu l'Assemblée Générale

Accueil de loisirs :

en vrac au programme : préparation du printemps ou comment enrichir la biodiversité, correspondance avec nos copains du Sénégal, voyage en Asie, mais aussi plein d'ateliers pour faire comme les grands (restaurateur, opticien, postier, et journaliste !)

Inscriptions pour les vacances de printemps à partir du 09 avril 2018. Le thème : ce qui vient d'ici et d'ailleurs

Inscriptions à Retiers pour les séjours d'été :

Adhérents: **A partir du 25/04**

Non-adhérents : **A partir du 14/05**

Parentalité :

Ateliers fabrication de bavoirs et lingettes en tissu éponge

Mercredi 4 avril à l'espace de vie sociale à partir de 10h00.

- Du 09 au 10/07 : camp poney pour les CP/CE1
- Du 11 au 13/07 : camp poney à partir de CE2
- Du 16 au 20/07 : camp multi sport à Trémelin à partir du CE2
- Du 23 au 27/07 : séjour tipi et culture Amérindienne à Brûlon à partir de CE2

Café croissants servis à partir de 9h30 (1€ ou 2€ par enfant)

Les enfants et les non-adhérents sont les bienvenus.

Mercredi 2 mai à la bibliothèque à partir de 16h00 : **Atelier bibliocouture**

Création de livrets et bricolage textile pour toute la famille. L'inscription est obligatoire !

REPAIR café le 07/04/2018 de 14h00 à 18h00 à la salle polyvalente de Retiers

- **Atelier fabrication de sac à vrac** ou de tote bag pour ne plus utiliser de sac plastique ! (matériel fourni.)

- **Espace de gratuité** : dépôts des objets de 11h00 à 12h00

- **Réparation d'objets** en cuir, petit électroménager, informatique, couture, vélo, pas de menuiserie le 07/04 .

- **SOS coup de pouce informatique** pour venir à bout de soucis ponctuels liés à : la gestion de votre ordinateur, gestion des photos, ouverture de comptes mail, conseil pour communiquer avec ses proches ...

Le lundi matin de 10h00 à 12h00 GRATUIT et sur rendez-vous.

ESPACE DE VIE SOCIALE CROCQ' VACANCES
12, Rue Pasteur / 35240 Retiers
02.99.43.69.27 / evscrocqvaccances@gmail.com



Office des Sports

Stages de perfectionnement :

- Football les 26 et 27 avril 2018 à Janzé, inscription auprès de son club

- Badminton les 26 et 27 avril 2018 à Janzé, inscription auprès de son club

- Basket les 03 et 04 mai 2018 à Janzé, inscription auprès de son club

Stage découverte Vac'en Sport :

- 26 et 27 avril 2018 à Coësmes, escalade, base-ball et ultimate,

- 03 et 04 mai 2018 à Martigné-Ferchaud, kayak et jeux de ballon, inscription sur le site www.osprf.wordpress.com à partir du 03 avril.

Pour tous les stages de l'Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées possibilité d'utiliser le transport à la demande. Pour cela, contactez la Communauté de communes Au Pays de la Roche-aux-Fées au 02-99-43-64-87.

Challenge football "Alain Durand" le 26 mai 2018 à Retiers, stade de Joseph Egu.

Réunion des associations sportives le 29 juin 2018 à Marcillé-Robert : bilan et préparation de la saison sportive 2018-2019.

Adhésion gratuite et obligatoire pour bénéficier des services.

Remboursement de formations de cadre bénévoles.

Toute l'information sur : www.osprf.wordpress.com

Secrétariat ouvert le vendredi de 09h à 12h et de 14h à 16h

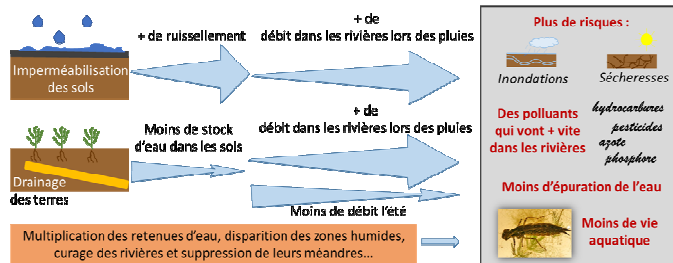
Permanence des éducateurs sportifs le vendredi de 10h à 12h.

Dans le cadre de la collecte des ordures ménagères, les anciens bacs gris non pucés ne sont plus collectés.

Pour rappel : les sacs déposés en dehors du bac ne sont pas collectés (sauf bien entendu les sacs jaunes) et sont considérés comme des dépôts sauvages. Cela peut être sanctionné par une amende.

Syndicat du Semnon

Pourquoi le Syndicat du Semnon intervient sur les cours d'eau du territoire ?



Des travaux pour retrouver des milieux en bonne santé

Aujourd'hui, les rivières et les milieux aquatiques en général sont très fragilisés. Cette prise de conscience a conduit les politiques publiques actuelles à investir des fonds pour des actions de préservation de la qualité de l'eau et des rivières. Il est désormais dans l'intérêt de tous de « ménager » les rivières et de les aider à retrouver leur bon fonctionnement. Pour cela, il faut concilier les travaux de restauration des rivières et les activités humaines (urbanisation, agriculture...). Les enjeux sont de diminuer les risques naturels, de protéger la qualité de l'eau (indispensable d'un point de vue santé publique notamment pour l'eau potable), de préserver notre patrimoine naturel. C'est dans ce contexte que le Syndicat du Semnon, sur son territoire, mène des actions sur les milieux aquatiques.

Le saviez-vous ?

Les milieux aquatiques en bonne santé rendent de nombreux services à l'Homme :

Ressource d'eau potable, de nourriture (poissons, gibier, plantes), d'énergie, de matériaux (osier)

Source de détente, de bien-être, développement d'activités de loisirs

Rôle sur le climat (régulation des inondations et des sécheresses) ...

Les petits ruisseaux font les grandes rivières,

c'est pourquoi le Syndicat réalise des travaux principalement sur les ruisseaux.

Pour plus d'infos : 09.60.50.00.84 ou riviere.semnon@gmail.com

Mémo pratique

Mairie

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :

9h00 - 12h30

Mardi : 9h00 - 12h30 et 14h00 - 18h00

Samedi - permanence : 10h00 - 12h00 (sauf juillet et août)

☎ 02.99.47.72.04 -

mairiecoesmes@wanadoo.fr -

Permanence du Maire : sur rdv

Déchetterie de Retiers

ZA La Gérairdais

Lundi : 10h00 - 12h00

Mercredi - Samedi : 9h00 - 12h00 /

14h00 - 18h00

Vendredi : 14h00 - 18h00

ADMR RETIERS

1 Place Herdorf - BP 37 35240

RETIERS

Tél. : 02 99 43 45 33 -

retiers.asso@admr35.org

Assistante sociale

Prendre RDV au CDAS de Janzé -

Agence Postale Communale

☎ 02 99 47 05 69

Horaires d'ouverture :

Lundi et Vendredi : 14h30 - 17h00

Mardi : 14h30 - 18h30

Mercredi et Samedi : 9h00 - 12h00

Jeudi : Fermé

Heures de levée : du lundi au vendredi : 15h45 - Samedi : 12h00

Soins infirmiers

Maryline Beaudouin, Florence Robert, Hélène Neveu - Tél. 02 99 47 73 16